

# ASSISTANCE AUSTRAL VOYAGES



## LE RESUME DE VOTRE CONTRAT D'ASSURANCE VOYAGE

(Produit « Assistance Austral Voyages » n°6023)



### VOS GARANTIES

ASSISTANCE RAPATRIEMENT



### VOTRE NUMERO DE CONTRAT PERSONNEL

5884

### VOUS AVEZ BESOIN D'UNE ASSISTANCE DURANT VOTRE SEJOUR ?

Pour bénéficier des garanties d'assistance du présent contrat, il est IMPERATIF de contacter les services publics de secours dans un premier temps et de contacter ensuite le plateau d'assistance préalablement à toute intervention, ou initiative personnelle afin d'obtenir un numéro de dossier qui, seul, justifiera une prise en charge.



### VOUS ETES AMENES A FAIRE VALOIR VOS GARANTIES D'ASSURANCE APRES VOTRE VOYAGE ?

Après contact et accord au préalable avec le plateau d'assistance durant votre séjour, vous devez nous envoyer votre déclaration de sinistre pour remboursement de vos frais médicaux dans les cinq jours ouvrés suite à votre retour de voyage.

#### QUI CONTACTER ?

24h/24 – 7j/7

#### MUTUAIDE Assistance

Tél. : +33 1 55 98 88 17

N° de contrat à communiquer : **5884**



#### QUI CONTACTER ?

#### ASSUREVER

Service Gestion Clients

TSA 81410

92621 GENNEVILLIERS CEDEX

Tél. : +33 1 73 03 41 01

Mail : [gestion@assurever.com](mailto:gestion@assurever.com)

N° de contrat à communiquer : **6023**



## AUSTRAL VOYAGES

11 bis rue du mat du pavillon  
97400 Saint Denis  
Ile de La Réunion  
+33 2 62 90 90 70

<https://austral-voyages.fr/>



## VOS GARANTIES EN SYNTHÈSE

### PRESTATIONS

### MONTANTS TTC maximum / personne

#### ASSISTANCE AUX PERSONNES EN CAS DE MALADIE OU DE BLESSURE LORS D'UN VOYAGE

- |  |   |
|--|---|
| • Transport / Rapatriement   | • Frais réels   |
| • Remboursement des frais médicaux à l'étranger et avance des frais d'hospitalisation à l'étranger | • 80 000€ / personne avec un maximum de 160 000 € par évènement |
| ↳ <i>Franchise pour les frais médicaux</i>   | • 40 € / dossier  |
| • Remboursement des soins dentaires d'urgence  | • 150 € / personne  |

#### ASSISTANCE EN CAS DE DECES

- |   |                   |
|---|-------------------|
| • Transport du défunt vers le lieu des obsèques | • Frais réels     |
| • Frais de cercueil ou d'urne                   | • 760 € / dossier |

2202004AUS - 6023 - v04.2020 - CDU - Document non contractuel - L'ensemble des marques, logos, charte graphique et argumentaires commerciaux d'ASSUREVER, présents dans le document, sont déposés et sont la propriété d'ASSUREVER. Toute reproduction, partielle ou totale desdits éléments et textes de toute nature, est interdite et fera l'objet de poursuites judiciaires.



TSA 11412  
92621 GENNEVILLIERS CEDEX  
Tél : 01 73 03 41 01  
[www.assurever.com](http://www.assurever.com)

S.A.R.L. au capital de 516 500 € - RCS Paris B 384.706.941  
Société de courtage et de gestion d'assurance immatriculée à l'ORIAS  
sous le n°07 028 567 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr))  
Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4, place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS Cedex 9



**ASSUREVER**  
assure vos voyages